
Conditions générales

État : 31 mai 2026 · Version 2026-05-31.1

CorVpoint STUDIO · Courtepin, Suisse · corvpoint.ch

1. Champ d'application

Les présentes conditions s'appliquent aux offres et prestations de CorVpoint STUDIO dans les domaines du logiciel, de l'IA, du développement, des concepts numériques, des solutions web et des prestations connexes.

2. Offres et conclusion du contrat

Les offres sont sans engagement, sauf si elles sont expressément désignées comme contraignantes.

Un contrat n'est conclu que par confirmation écrite, acceptation expresse ou début de l'exécution de la prestation.

3. Prestations

La nature et l'étendue des prestations résultent de l'offre individuelle, du briefing, de la description du projet ou d'une convention écrite.

CorVpoint STUDIO ne garantit aucun résultat économique déterminé, sauf si cela a été expressément convenu par écrit.

4. Collaboration du client

Le client fournit en temps utile toutes les informations, accès, contenus, validations et documents nécessaires au projet.

Les retards dus à une collaboration insuffisante du client peuvent entraîner des reports de délais et un surcroît de travail.

5. Dates et délais

Les dates et délais ne sont contraignants que s'ils ont été expressément confirmés comme contraignants par écrit.

En cas de retards dus à des tiers, à la collaboration du client ou à la force majeure, les délais sont reportés de manière raisonnable.

6. Prix et paiement

Les prix convenus dans l'offre individuelle ou le contrat s'appliquent.

Les prestations de discovery, mockup ou réservation peuvent être convenues séparément et ne déclenchent pas automatiquement la réalisation complète. Le démarrage du projet peut nécessiter un acompte ou un plan de jalons; un acompte de démarrage de 40% peut servir d'orientation, avec un montant plus élevé en cas de risque accru.

Le démarrage, la réalisation, la mise en ligne, la remise de fichiers ou le transfert de droits peuvent être suspendus jusqu'à confirmation du contrat, de la vérification client et des paiements dus. Les paiements peuvent passer par des prestataires externes. CorVpoint ne stocke pas de données de carte ou bancaires et ne considère un paiement comme payé qu'après confirmation prestataire vérifiée côté serveur.

En cas de retard de paiement, le projet peut être mis en pause. Les prestations déjà fournies, coûts tiers, licences, hébergement, changements de périmètre et frais d'annulation peuvent être facturés selon l'accord.

7. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation sur les résultats du travail ne sont transférés au client que dans la mesure expressément convenue et après paiement intégral de la rémunération due.

Les prestations préalables, ébauches, concepts, codes sources, structures et variantes non validées demeurent réservés, sauf accord écrit contraire.

8. Garantie

Le client doit vérifier les prestations dans un délai raisonnable après réception et signaler par écrit les défauts reconnaissables.

CorVpoint STUDIO doit d'abord avoir la possibilité d'y remédier.

9. Responsabilité

Dans la mesure autorisée par la loi, la responsabilité de CorVpoint STUDIO est limitée aux dommages causés intentionnellement ou par négligence grave.

La responsabilité pour perte de gain, dommages indirects, dommages consécutifs, pertes de données, plateformes tierces ou services externes est exclue dans la mesure autorisée par la loi.

Les dispositions impératives de responsabilité légale demeurent réservées.

10. Confidentialité

Les deux parties traitent comme confidentielles les informations liées au projet qui ne sont pas publiquement connues.

11. Droit applicable et for compétent

Le droit suisse s'applique.

Le for est, dans la mesure autorisée par la loi, le siège / le domicile de Sylvain Sébastian Amiet en Suisse.

12. État

État de ces conditions générales : mai 2026. Les droits impératifs des consommateurs restent réservés.

13. Acceptation numérique du contrat, validation et démarrage

L'acceptation peut intervenir par écrit, par e-mail, via un portail client, par validation numérique documentée ou par un autre moyen traçable adapté à l'opération. Avant le démarrage, CorVpoint peut exiger la vérification client, la coopération complète, l'acceptation des documents contractuels pertinents ainsi que les acomptes ou paiements de jalons échus.

Si une signature électronique qualifiée, une forme écrite ou une procédure particulière est juridiquement requise ou commercialement appropriée, elle sera convenue individuellement. Sans tel accord, la validation numérique ne vaut que dans la mesure autorisée par la loi.

14. Réception, défauts et dépendances tierces

Les clientes et clients vérifient les livraisons dans un délai raisonnable et signalent par écrit les défauts traçables. CorVpoint doit d'abord pouvoir remédier aux défauts dans le périmètre convenu.

Aucune garantie n'est donnée pour les perturbations causées par des prestataires tiers, l'hébergement, des API, des changements de navigateur ou plateforme, des données client erronées, des interventions client, des accès manquants, la force majeure ou des cas d'utilisation non convenus. Les droits légaux impératifs demeurent réservés.